



GROUPE  
D'ASSURANCE  
MUTUALISTE  
ENGAGÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 octobre 2022

---

## Covéa renouvelle sa prise en charge à 100% du vaccin antigrippe pour ses assurés santé

---

Chaque hiver, la grippe touche entre 2 et 6 millions de personnes en France. Les hospitalisations et les décès causés par cette épidémie sont nombreux en particulier chez les personnes fragiles.

Le groupe Covéa (MAAF, MMA et GMF) soutient tous ses clients assurés en complémentaire santé individuelle ne bénéficiant pas d'une couverture totale par l'assurance maladie et leur propose une **prise en charge à 100% des vaccins antigrippaux pour la campagne 2022-2023**.

Covéa, acteur investi dans le secteur de la santé et de la prévoyance, réaffirme sans hésitation son engagement dans le domaine de la prévention santé, favorisant l'accès aux soins pour tous.

« Parce que le virus de la grippe évolue tous les ans, il est indispensable de se protéger en renouvelant sa vaccination. Sensible aux difficultés que peuvent rencontrer les Français dans le contexte actuel, Covéa permet à tous ses assurés d'accéder sans frais à la prévention de cette maladie. Contribuer à faire grandir le capital santé de ses assurés, tout au long de leurs parcours de vie pour vivre mieux et plus longtemps en bonne santé est un enjeu important pour Covéa » précise Nathalie Thool, Directrice santé et prévoyance Covéa.

### À propos de Covéa

*Le groupe mutualiste Covéa est un leader européen de l'assurance et de la réassurance.*

*Covéa est un acteur financier solide et dynamique, premier assureur de biens et responsabilité en France à travers ses trois marques MAAF, MMA, GMF et 10<sup>ème</sup> réassureur mondial avec la marque PartnerRe.*

*Acteur économique majeur des territoires, grâce à ses 24 000 collaborateurs en France et dans le monde, Covéa protège 11,6 millions de clients et sociétaires en France.*

Contact presse

[presse@covea.fr](mailto:presse@covea.fr)

LinkedIn • Twitter • YouTube

[covea.eu](http://covea.eu)